



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppression de postes dans l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 1229

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . Monsieur le premier ministre, c'est malheureusement sans surprise que nous avons appris hier que vous avez une nouvelle fois menti sur le budget de l'éducation nationale. Vous avez menti en minimisant les suppressions de postes : vous prévoyez d'en supprimer 438 de plus que prévu dans le second degré, alors même que les classes françaises sont les plus chargées d'Europe. Dans ma circonscription, certaines classes de premier degré comptent presque 30 élèves, tandis que dans d'autres pays, la loi les limite à 24. Les inégalités scolaires explosent. Pourtant, vous utilisez l'argument de la baisse démographique pour justifier ces suppressions – là encore, vous mentez. Entre 2017 et 2023, alors que le nombre d'élèves augmentait dans le second degré, vous avez supprimé plus de 8 000 postes. Selon le Snes, il faudrait créer 10 000 postes supplémentaires pour retrouver le taux d'encadrement de 2017. Vous avez donc présenté un budget mensonger pour cacher une casse du service public encore plus importante que prévu.
(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)

Le ministre de l'éducation nationale a également menti, il y a dix jours, lorsqu'il a promis de créer 2 000 postes d'AESH supplémentaires. Il n'en créera finalement que 500, alors que 50 000 élèves en situation de handicap étaient non scolarisés à la rentrée dernière.

Le voilà donc, le bilan des politiques macronistes sur l'éducation nationale : casse du service public, hausse des inégalités scolaires, dégradation de la santé mentale des jeunes, pression scolaire accentuée, démissions massives d'enseignants et précarisation des personnels de l'éducation nationale.

Au bout du compte, vous choisissez de passer en force, en recourant au 49.3. Assumez-vous donc de n'avoir qu'une vision d'économie d'échelle, au détriment du bien-être de nos enfants ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . Merci de votre question, qui me permet de clarifier plusieurs points. D'abord, le budget de l'éducation nationale dans le projet de loi de finances est en hausse de 200 millions d'euros. Nous créons 5 900 postes, afin de recruter des enseignants à partir de la L3. Actuellement, 80 000 candidats attendent de passer les concours dès la fin du mois de février.

Ce budget tient compte d'une chute démographique absolument vertigineuse. Comme je l'ai déjà dit, il est nécessaire d'avoir une réflexion pluriannuelle sur le sujet, car nous perdrons 150 000 élèves à la prochaine rentrée et, au total, entre 2019 et 2029, un million d'élèves dans le premier degré. Face à cela, il a été proposé de supprimer 4 000 postes. Il n'y aura évidemment pas d'autres suppressions cachées.

Mme Ségolène Amiot . Ce n'est pas ce qu'il y a dans le PLF !

M. Édouard Geffray, *ministre* . En revanche, pour répondre à votre question, il y a bien eu hier une discussion technique, prévisionnelle et provisoire pour préparer la prochaine rentrée, parce que c'est ma responsabilité. Pour mettre 800 000 professeurs devant 12 millions d'élèves, dans 60 000 implantations en France à la rentrée prochaine, je suis obligé de travailler dès maintenant sur le calendrier : je dois prévoir les recrutements ainsi que les mouvements intra et interacadémiques – 140 000 personnes demandent leur mutation chaque année.

Hier, au cours de cette réunion avec les organisations syndicales, nous avons évoqué non pas des suppressions, mais une mise en réserve correspondant à 0,1 % de l'effectif – 438 postes –, en attendant de voir au cours des prochains mois où il faudrait que ces postes soient affectés en priorité, en cas d'évolution des besoins de la carte – ce qui peut toujours arriver.

Je l'ai moi-même confirmé aux organisations syndicales. J'en ai appelé plusieurs pour leur dire qu'il n'y aurait aucune suppression supplémentaire et que rien ne leur était caché. Dans un cadre prévisionnel et provisoire, nous avons simplement réservé 0,1 % de l'effectif. Ces postes seront affectés plus tard aux académies. (*M. Cyrille Isaac-Sibille applaudit.*)

Mme Léa Balage El Mariky . Et les AESH ?

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . Vous savez comme moi l'insincérité de ce budget, qui est faussé par l'intégration des pensions de retraite, qui biaisent les comparaisons internationales. Nos dépenses par élève doivent être réévaluées et augmentées. Par vos décisions court-termistes, vous allez faire exploser les coûts qui seront demain les nôtres. Nous sommes les 0,1 %. Nos enfants sont les 0,1 %. N'oubliez pas cela ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Bonnet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1229

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026